

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Carmignac Credit 2025

Part E EUR Ydis (ISIN: FR0013516010)

Cet OPCVM est géré par Carmignac Gestion.

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée supérieure à 1,60%, constatée entre la date création de la part (soit le 30/10/2020) et le 31/10/2025 (la « Date d'Echéance »). Cette performance, générée principalement par une stratégie de portage obligataire, s'entend nette de frais de gestion, de frais de couverture de change, d'estimations de défauts, et d'éventuelles moins-values réalisées lors de la revente de certains instruments avant leur maturité. Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par le gérant et ne constitue pas une promesse de rendement. La situation financière réelle des émetteurs peut être moins bonne que prévue, ce qui peut avoir pour conséquence une diminution de la performance du fonds.
- Le fonds n'a pas d'indicateur de référence. Le fonds est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve du respect de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement.
- La durée du fonds est comprise entre 0 et 7. Cette durée sera décroissante dans le temps et sera au maximum 2 à la fin de la période de portage.
- La stratégie d'investissement consiste à établir un portefeuille diversifié de titres de créance et instruments de titrisation détenus jusqu'à la Date d'Echéance. Le portefeuille peut être constitué de titre de toutes maturités, y compris supérieure à celle du fonds. La notation moyenne pondérée du portefeuille à l'issue de la phase de constitution sera au minimum "investment grade". Un instrument financier dont la notation se dégrade en cours de vie du fonds n'est pas systématiquement vendu. En conséquence, la notation moyenne pondérée du portefeuille peut baisser (y compris en deçà d'"investment grade") du fait de la dégradation d'un ou plusieurs titres du portefeuille. Bien que le portefeuille ainsi constitué soit voué à être détenu jusqu'à la Date d'Echéance, le gérant se réserve la possibilité d'acheter ou vendre des titres du portefeuille, notamment s'il anticipe une dégradation du profil de risque d'un titre ou identifie une opportunité d'investissement compatible avec l'objectif et la stratégie du fonds. Tout nouvel investissement ne doit cependant pas avoir pour conséquence de faire baisser la notation moyenne pondérée du portefeuille en deçà d'"investment grade". Le fonds peut acquérir des titres dont la maturité excède celle du fonds. A l'approche de la Date d'Echéance, le fonds adoptera une gestion prudente lors de la phase de désinvestissement. Les titres seront conservés jusqu'à leur échéance ou, notamment pour les titres dont la maturité excède celle du fonds, revendus.
- Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en obligations du secteur privé ou public, sans restrictions de secteur ou zone géographique (dans la limite de 30% dans les pays hors OCDE, dont marchés émergents), dont des obligations dites spéculatives dans la limite de 50% de l'actif net. Le fonds pourra également investir jusqu'à 40% de son actif net en instrument de titrisation, notamment des "collateralised loan obligations" (CLO).
- L'exposition directe et indirecte au risque de crédit du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 120%.

Autres informations:

- La société de gestion se réserve la possibilité de mettre en œuvre un plafonnement des

demandes de rachat ("gates") dont l'objectif est d'étaler les rachats sur plusieurs VL lorsque ces demandes de rachat excèdent le seuil de 5%, correspondant au rapport entre les rachats nets des souscriptions et l'actif net du fonds. Pour plus d'information sur les gates, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

- Le fonds utilise des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, en vue de couvrir de façon discrétionnaire, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via des indices): devises, taux, crédit (dans la limite de 20% de l'actif net). Les instruments dérivés utilisés sont les options, les contrats à terme ferme (futures, forwards) et les swaps. L'investissement en obligations contingentes convertibles ("CoCos") est autorisé dans la limite de 5% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes, réglementés et hétérogènes dans leur structuration. Pour plus d'informations veuillez consulter le prospectus.
- La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les titres de créance ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.
- Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA, français et/ou étrangers, dans la limite de 10% de l'actif net.
- La durée de placement recommandée est de 5 ans, jusqu'à la Date d'Echéance.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.
- Cette part est une part de distribution. Les dividendes sont distribués annuellement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Le fonds peut ajuster la VL lors de mouvements importants du passif ("swing pricing"). Le SRRI est calculé sur la base de la VL ajustée du facteur d'ajustement ("swing factor") le cas échéant.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce fonds est classé en catégorie 3 en raison de l'exposition aux risques de taux et de crédit.
- Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- Risque de crédit : le fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des instruments financiers liés à cet émetteur peut baisser.
- Risque de liquidité: les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies.
- Pour plus d'informations sur les risques et le swing pricing, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

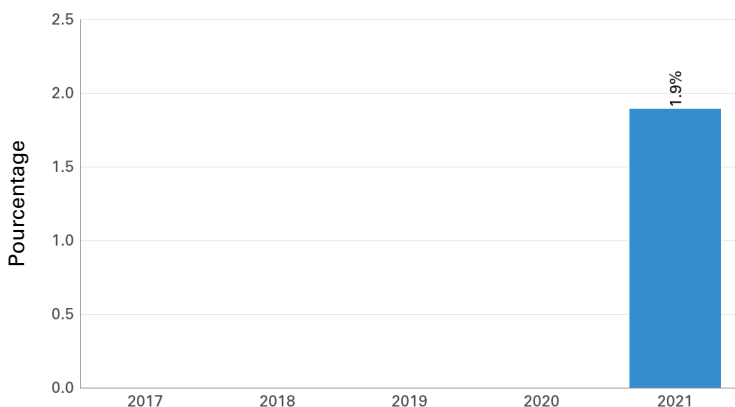
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	2.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1.25%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	
Il n'y a pas de commission de performance pour ce fonds.	

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Les **frais courants** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 30/06/2022. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cette part a été créée en 2020.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.
- La gestion de ce fonds n'est pas indiciaire. Le fonds n'a pas d'indicateur de référence.

■ Performance de l'OPCVM

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est BNP Paribas, S.A.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, et néerlandais sur le site internet : www.carmignac.com).
- La VL est disponible sur le site internet : www.carmignac.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.carmignac.com
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. person, selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.
- **AVERTISSEMENT: CE FONDS PEUT INVESTIR 50% DE SON ACTIF NET EN OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITE DE CREDIT, CE QUI ENTRAINE UN RISQUE DE CREDIT TRES ELEVE.**